

Mars 2022

Fiche EvalPAT – territoire

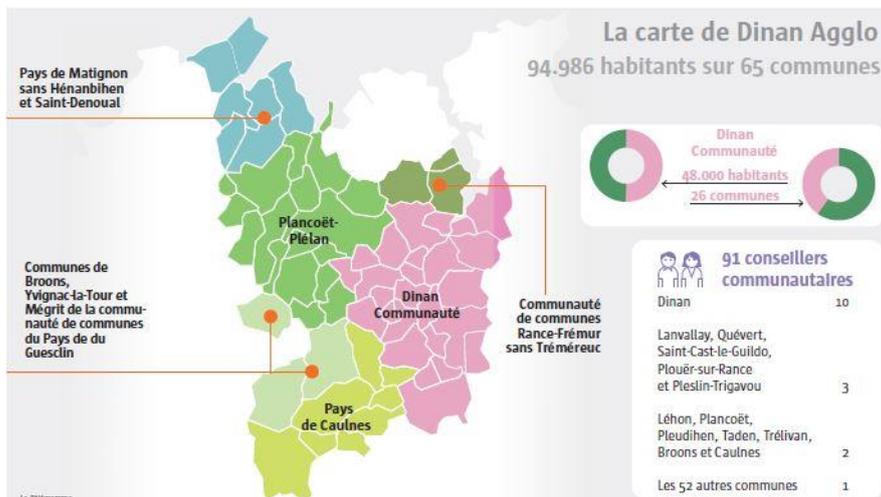
DINAN
AGGLOMÉRATION

DINAN AGGLOMÉRATION

L'évaluation externe de sa stratégie agricole et alimentaire 2017-2021

En bref :

- Auteur : évaluation externe (SCE Aménagement et environnement missionné par Dinan Agglomération)
- Temporalité : évaluation finale et ex-post.
- Périmètre : évaluation transversale (PAT et de la SAAT de 2017-2021)
- Méthode : évaluation classique fondée sur des questions évaluatives.



Quelques chiffres sur le territoire :

- 64 communes
- 98000 habs
- 300 km²

Principaux enjeux du territoire :

Territoire avec un élevage très présent. Enjeux liés à cette particularité (beaucoup de prairies et productions végétales liées à l'alimentation animale, impact négatif sur l'environnement, présence d'industries agroalimentaires). Le prochain PAT prévoit de s'intéresser aux produits de la mer du fait de la façade littorale de l'agglo.

En 2016, les terres agricoles représentent encore **63 % de la surface du territoire** (60 400ha) mais le nombre des exploitations agricoles a baissé de 70% en 30 ans (1 200 aujourd'hui contre 3 000 en 1988).

LA DEMARCHE ALIMENTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION : ELEMENTS DE CONTEXTE¹

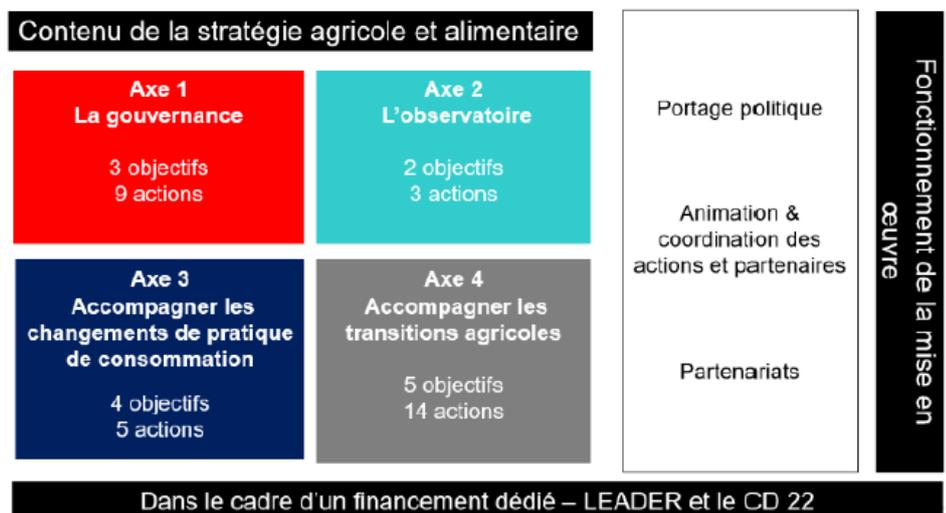
Depuis octobre 2017, le Projet Alimentaire Territorial s'est donné pour objectif de rapprocher producteurs et consommateurs sur le territoire, et favoriser la montée en qualité et en durabilité de notre alimentation. Le PAT s'est particulièrement attaché à accompagner la restauration collective publique, notamment les cuisines scolaires dont la compétence dépend des communes : suivi des approvisionnements des cantines volontaires, conseils individualisés des cuisines, groupe d'échanges et de formations, catalogue producteurs locaux, organisation d'un forum annuel producteurs/cuisiniers, accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire, etc.

Depuis 2019, le PAT est partie intégrante de la stratégie agricole et alimentaire de l'agglomération. Ses actions sont élargies à d'autres établissements du territoire (Collège, Lycée, EHPAD, Hôpital...) et d'autres acteurs (société de restauration, transformateurs, grand public, public en précarité alimentaire...) afin d'accompagner plus largement l'évolution des habitudes de consommation.

Courant 2019, une démarche de concertation a mobilisé de nombreux-euses acteurs-ices agricoles et alimentaires pour identifier les enjeux du territoire, et construire un plan d'action pour l'agglomération :

De septembre à décembre 2021, la première phase de la stratégie agricole et

alimentaire fait l'objet d'une évaluation externe, qui permettra d'objectiver les résultats de ces quatre premières années d'action. Une démarche de co-construction sera par ailleurs relancée pour élaborer la stratégie 2022-2026, qui devrait être validée au premier semestre 2022.



L'EVALUATION DE LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION²

Contexte :

En septembre 2021, Dinan Agglomération a engagé une évaluation externe des démarches du Projet Alimentaire Territorial (PAT) initié en 2017 et de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) qui lui a succédé à partir de 2019 jusque fin 2021.

Au-delà d'un jugement sur l'atteinte des objectifs fixés par ces dispositifs, cette étude doit permettre à Dinan Agglomération et à ses partenaires de tirer les enseignements de 5 années de pratique en faveur

¹ Plus d'informations sur : <https://www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/Developpement-Economique/Les-filieres-d-excellence/L-agriculture-et-l-alimentation>

² Résumé exécutif de l'évaluation de la stratégie alimentaire et agricole, SCE Aménagement et Environnement, janvier 2022.

d'une relocalisation de l'approvisionnement alimentaire, en particulier, des structures de la restauration collective publique du bloc communal.

Le périmètre de l'évaluation concerne à la fois la mise en œuvre des actions des différents axes de la stratégie agricole (gouvernance / observatoire / accompagner les changements de pratiques de la consommation / accompagner les transitions agricoles) mais également les modalités de fonctionnement associées, le tout dans un cadre budgétaire précis.

Dinan Agglomération fait alors appel au bureau d'étude SCE Aménagement et environnement pour les accompagner dans cette étape. Cette évaluation externe a été souhaitée par Monsieur Gautier, vice-président en charge de l'agriculture et de la mer, pour tirer les enseignements des actions engagées entre 2017 et 2021, et nourrir la construction de la stratégie 2022-2026.

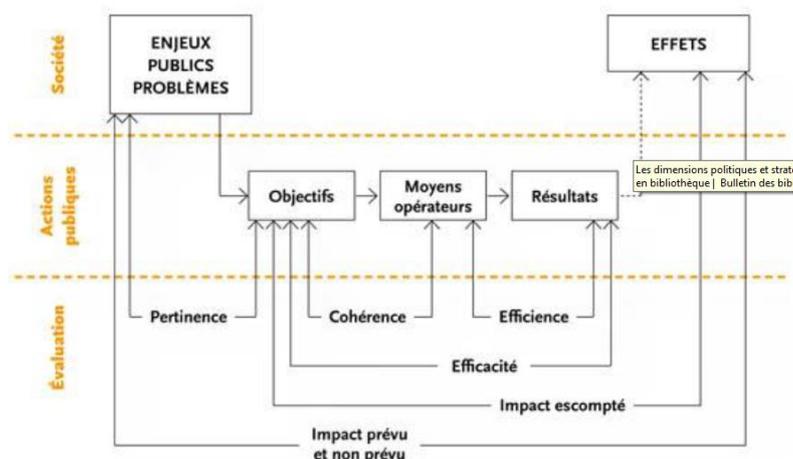
Une évaluation externe pour étudier la pertinence initiale du projet :

L'évaluation s'attache particulièrement à étudier la pertinence du projet, c'est-à-dire à savoir si les objectifs fixés par le PAT et la SAAT répondent aux enjeux du territoire en matière de relocalisation de l'approvisionnement alimentaire).

Plusieurs questions en découlent alors :

- Quel a été le niveau de réalisation des actions ?
- Quels écarts ont été constatés par rapport au prévisionnel et pourquoi ?
- Les outils et moyens déployés pour atteindre ces objectifs étaient-ils les bons, étaient-ils suffisants, ont-ils eu des effets et in fine ont-ils permis d'atteindre les objectifs ?
- Les budgets mobilisés auraient-ils été plus efficacement utilisés avec autres actions ?
- Les modalités de fonctionnement (portage politique, animation et partenariat) ont-elles permis de créer une dynamique de territoire sur les questions alimentaires ?

Figure 1: Diagramme Logique d'Impact.



Ces questions permettront ainsi de répondre aux objectifs suivants :

- Étudier les résultats obtenus au regard des objectifs fixés initialement et de vérifier la cohérence des moyens mobilisés et déployés pour les atteindre
- Identifier les freins et leviers à la mise en œuvre qu'ils soient d'ordre techniques, organisationnels et/ou politiques
- Tirer les enseignements de ce travail et les capitaliser pour renouveler et légitimer ou au contraire faire évoluer les actions actuelles

Une évaluation externe fondée sur la participation des partenaires

- **Etape 1** : fin septembre-décembre 2021
 - Imprégnation du contexte (les Assises organisées par Dinan Agglomération ont été l'occasion pour l'évaluatrice de rencontrer un certain nombre d'acteurs).

- Construction du cadre méthodologique (formalisation de questions évaluatives).
 - Collecte et analyse des données relatives au déploiement et mise en œuvre de la stratégie agricole et alimentaire (utilisation d'éléments bibliographiques mis à disposition par Dinan Agglo comme des comptes-rendus de réunions, éléments de suivi des actions, livrables des prestataires etc).
 - Réalisation d'une vingtaine entretiens bilatéraux (agents et élus de Dinan Agglo et partenaires extérieurs du PAT).
- **Etape 2** : décembre 2021
Présentation des résultats et réponse aux questions évaluatives qui amène une synthèse de l'évaluation (formalisation d'un jugement)
 - **Etape 3** : janvier 2022
A appui à la conception de la seconde phase de la stratégie agricole et alimentaire en lien avec les autres partenaires du PAT et intégration d'indicateurs aux nouvelles fiches actions.

QUEL BILAN ?

Avantage :

« L'évaluation externe permet un regard extérieur sur les actions menées afin de dresser un bilan mais également de préparer l'élaboration de la nouvelle stratégie ».

« Identifier plusieurs axes de progrès, notamment sur la gouvernance et le portage politique plus transversal des actions agricoles et alimentaires ».

Inconvénient :

« L'évaluation demande un fort besoin d'anticipation (enveloppe financière prévue dès le montage du dossier LEADER en 2018) et de prévision de coût (25k€) ».

QUELLES AMELIORATIONS A VENIR ?

- Inclure le reporting des actions dans toutes les futures conventions avec les prestataires
- Elaborer des outils de suivi internes en lien avec les partenaires du PAT.

CONTACT :

Julie Beaucé - chargée de mission alimentation : j.beauce@dinan-agglomeration.fr

Plus d'informations sur : <https://www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/Developpement-Economique/Les-filieres-d-excellence/L-agriculture-et-l-alimentation>

